

Performance practice - Concerts

contact : tleconte@cmbv.com

Chapelle royale du Château de Versailles, 29 mars 2012, 17h30

La musique à la Chapelle de Charles II d'Angleterre et son 'modèle' français

Chœur Les Pages & les Chantres du CMBV

Instrumentistes des départements de musique ancienne du CRR de Versailles et du CRD de la Vallée de Chevreuse

Direction musicale : Patrick Cohën-Akenine

PROGRAMME

- Henry Du Mont (1610-1684) – *Super flumina Babylonis*
- Pelham Humfrey (1647-1674) – *By the waters of Babylon*
- John Blow (1649-1708) – *O sing unto the Lord a new song*

Chapelle royale du Château de Versailles, 11 avril 2013, 17h30

[Images sonores de la « religion du roi » : cérémonial et dispositifs musicaux à la Chapelle de Louis XIV](#)

Chœur Les Pages & les Chantres du CMBV

Orchestre baroque du CNSMD de Lyon

Direction musicale : Olivier Schneebeli

Responsables scientifiques : Rémy Campos et Thomas Leconte



Anonyme, Louis XIV en prière dans la Chapelle de 1682 (Versailles), dans Heures de Louis le Grand (1693), Paris-BnF (manuscrits)/ ms lat. 9477 © Bibliothèque nationale de France

Dans le cadre des recherches sur les musiques religieuses de la cour de France aux XVII^e et XVIII^e siècles, et en illustration des problématiques qui seront abordées durant le [colloque Musique de la foi, musique du pouvoir](#) en avril 2013, le CMBV proposera le 11 avril 2013, dans une collaboration avec le CNSMD de Lyon, un projet d'expérimentation *in situ*, dans la Chapelle royale du château de Versailles, des dispositifs cérémoniaux ordinaires des dévotions royales. Ce projet tentera de mettre en perspective les recherches historiques et les données musicales sur le déroulement du cérémonial, les effectifs musicaux et l'espace sonore (placement en tribune notamment), expérience jamais tentée de nos jours sur le répertoire du grand motet), les contextes pratiques d'exécution. Sans prétendre à une reconstitution liturgique, cette expérimentation inédite permettra de dépasser le cadre habituel du concert pour mieux comprendre comment les motets des sous-maîtres de la Chapelle s'intégraient dans un processus global d'expression et de représentation de la foi du prince.

Ce travail constitue la 1^{re} étape d'un projet global de performance practice autour des musiques religieuses de la cour de France au temps de Louis XIV. Par une confrontation des sources d'archives et historiques (imprimées et manuscrites, écrites et iconographiques), des sources musicales conservées, et une mise en « pratique » critique de ces éléments pluriels, ce projet global aidera à mieux comprendre :

- les sources musicales, imprimées ou manuscrites, ces dernières étant parfois incomplètes ou a priori incohérentes, afin d'en permettre une restitution éditoriale ;
- l'univers et l'architecture sonore de l'effectif vocal et instrumental de la Chapelle royale au

temps de Louis XIV (équilibres, timbres, dispositions, etc.) ;

- les contextes, cérémoniaux notamment, « ordinaires » ou « extraordinaires », auxquels étaient associées les musiques religieuses de la Cour de France au temps de Louis XIV.

Ce premier concert s'intéressera au dispositif musical de la Chapelle royale à la toute fin du règne de Louis XIV au moment où l'actuelle chapelle du château fut mise en service (1710), replacé dans le contexte de la messe basse quotidienne du roi autour de trois motets des trois sous-maîtres dont les œuvres figuraient alors au répertoire de la Chapelle : Pierre Robert, ancien sous-maître retiré en 1683 mais dont les motets se maintinrent au répertoire jusqu'à la mort de Louis XIV (grand motet *Nolite me considerare*), ainsi que les deux sous-maîtres recrutés en 1683 et qui furent toujours en poste entre 1712 et 1714, Guillaume Minoret (petit motet *Sancti Spiritus*) et Michel-Richard de Lalande (grand motet *Domine salvum fac regem* [S.110]). En préambule, le même motet de Robert (*Nolite me considerare*) sera présenté sous sa forme primitive probable, prévue pour les effectifs plus réduits de la première chapelle de Louis XIV (avant 1683) : on pourra ainsi apprécier l'évolution des effectifs de la Chapelle du roi.
